

Le résumé ci-dessous n'a aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et le procès-verbal en vigueur, ce dernier prévaut.

FINANCES ET ADMINISTRATION

Projet ALTO

Le conseil municipal a adopté une résolution exprimant son opposition au projet de train à grande vitesse ALTO dans sa forme actuelle. Le conseil demande aux gouvernements du Québec et du Canada de prioriser le réinvestissement des fonds publics prévus pour ce projet dans les infrastructures existantes, notamment les routes, ponceaux et équipements municipaux.

Acquisition d'un lot

Le conseil a autorisé la signature de l'acte notarié visant à finaliser le transfert à la Municipalité du lot 5 924 601, acquis à la suite d'une vente pour taxes. Les honoraires du notaire seront assumés par la Municipalité.

Faits saillants du rapport financier

Le conseil a pris acte du dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2025 et du rapport du vérificateur externe. Ce document sera publié sur le site Web de la Municipalité.

TRAVAUX PUBLICS

Réfection du chemin de la Rivière-Rouge

À la suite d'un appel d'offres public, le contrat pour les travaux de traitement de surface d'une portion du chemin de la Rivière-Rouge a été accordé à Groupe Colas Québec inc. pour un montant de 913 350\$, plus les taxes applicables.

Intersection du chemin du Lac-Commandant et de la 7e Concession

Le conseil a accepté l'installation d'un arrêt obligatoire dans les trois directions à cette intersection afin d'améliorer la sécurité des usagers.

Parc Paul-Bougie

Le contrat pour la fourniture et l'installation de l'éclairage sportif dans le cadre de la phase 1 du projet de réaménagement du parc Paul-Bougie a été accordé à Les

Le résumé ci-dessous n'a aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et le procès-verbal en vigueur, ce dernier prévaut.

Entreprises d'électricité Richard Prévost Ltée pour un montant de 60 870,60\$, plus les taxes applicables.

Équipements pour les Travaux publics

La Municipalité a autorisé l'achat d'une plaque vibrante pour les travaux routiers auprès de TrailGo Équipements pour un montant de 25 046,53\$, plus les taxes applicables.

Travaux de pavage

Le conseil a accordé deux contrats de pavage à 9333-0645 Québec inc. :

- Rue Ménard et rue Paquette : 17 663,80\$, incluant une contingence de 10%;
- Rue de la Berge : 18 315\$, incluant une contingence de 10%.

Projet Kilmar

Le conseil a autorisé un avenant de 23 500\$ au contrat de Parallèle 54 Expert-Conseil inc. afin de permettre des modifications aux plans et devis du projet de réfection du chemin Kilmar.

Réseau pluvial

Le contrat pour le nettoyage et l'inspection télévisée d'une partie du réseau pluvial municipal a été attribué à Sanivac pour un montant de 24 105\$, plus les taxes applicables. Ces travaux sont nécessaires à l'élaboration du plan d'intervention demandé dans le cadre du programme TECQ.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Programme d'ententes en patrimoine

Le conseil a confirmé la participation de la Municipalité au Programme d'ententes en patrimoine 2026-2028 du ministère de la Culture et des Communications administré par la MRC d'Argenteuil.

La Municipalité s'engage à contribuer à hauteur de 148 380\$ sur trois ans afin d'obtenir des investissements totaux de 370 950\$ destinés à la préservation et à la restauration du patrimoine de Grenville-sur-la-Rouge.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 8 SEPTEMBRE 2026

Le résumé ci-dessous n'a aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et le procès-verbal en vigueur, ce dernier prévaut.

PIIA

Le conseil a approuvé les demandes de PIIA suivantes :

Chemin du Sommet-Vert

- Construction d'une nouvelle résidence unifamiliale sur le lot 6 095 597. Le projet a été jugé compatible avec les objectifs de protection du couvert forestier et d'intégration au milieu naturel.

481, rue Principale

- Remplacement de la toiture d'un bâtiment situé au 481, rue Principale. Le projet prévoit le remplacement de la toiture de tôle existante par une toiture en bardeaux d'asphalte noirs.

61, rue Marguerite

- Rénovation visant le remplacement du revêtement extérieur et de la toiture. Les nouveaux matériaux et couleurs ont été jugés compatibles avec le caractère du secteur de la route panoramique 148.

27, chemin Elo

- Ajout d'un vestibule trois saisons à une résidence du chemin Elo. Le projet a été jugé conforme aux objectifs d'intégration architecturale du secteur.

RÈGLEMENTATION

Résidences de tourisme et hébergement

Le conseil a amorcé le processus de modification du plan d'urbanisme afin de permettre certains usages de la classe C5 dans certains secteurs résidentiels et de villégiature. Cette modification vise notamment à mieux encadrer les résidences de tourisme présentes sur le territoire.

Lotissement

Le conseil a adopté un projet de règlement modifiant diverses dispositions du règlement de lotissement, notamment concernant les rues privées, les contributions pour fins de parcs et les opérations cadastrales.



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 8 SEPTEMBRE 2026

Le résumé ci-dessous n'a aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et le procès-verbal en vigueur, ce dernier prévaut.

Unités d'habitation accessoires détachées

Le règlement encadrant les unités d'habitation accessoires détachées (UHAD) a été adopté. Celui-ci fixe les normes d'implantation et les modalités d'autorisation applicables sur le territoire municipal.

Usages conditionnels

Le conseil a adopté le nouveau règlement sur les usages conditionnels. Ce règlement permettra notamment d'encadrer certains usages particuliers tels que les unités d'habitation accessoires détachées, la location à court terme de celles-ci et certaines infrastructures de télécommunication.